

# **Les cinq péchés de la réforme territoriale | Le rendez-vous manqué de François Hollande**

## **Institut Thomas More | Note d'actualité**

Publié par Charles Millon · 24 juin 2014, 18:30

**Le 18 juin, le projet de réforme des collectivités territoriales sera présenté en Conseil des ministres.**

Après plus de trente ans d'une décentralisation brouillonne et souvent réticente de la part de l'État, on ne peut que se réjouir des intentions affichées par l'exécutif depuis le 6 mai dernier. Au bout de deux ans, François Hollande tient-il enfin « la » réforme de son quinquennat ?

Réforme profonde et qui réclame du courage, tant les habitudes, les conservatismes, les frilosités sont nombreuses.

**Économies budgétaires, simplification administrative, meilleure efficacité de l'action locale, meilleure répartition des compétences, plus grande proximité avec les citoyens, dynamisation et ouverture des territoires : tels sont les enjeux réels de la réforme des collectivités si l'on veut qu'elle soit porteuse de vrais changements.**

**Hélas, tant dans la méthode que dans les objectifs affichés, on peut douter de l'efficacité du mouvement lancé par l'exécutif. Précipitation, dirigisme, manque de lisibilité de la réforme, manque de confiance dans les acteurs de terrain et absence de réforme de l'État préalable à la réforme des collectivités : passage en revue des cinq péchés de la réforme territoriale.**

### **1 | La précipitation**

Alors que les élections départementales (ex-cantionales) et régionales, dont le calendrier a été maintes fois changé, sont désormais fixées à l'automne 2015, l'exécutif s'engage dans une course de vitesse pour faire approuver sa réforme,

qui prendra la forme de deux projets de loi (1), avant le mois d'octobre prochain.

En effet, la loi interdit toute réforme des collectivités territoriales au cours de l'année précédent des scrutins locaux (2).

Les élections départementales, initialement fixées en mars 2015, ont donc été déplacées à l'automne, en même temps que le scrutin régional. Pour respecter ces délais extrêmement courts, le chef de l'État a donc accéléré le rythme de la réforme annoncée par le Premier ministre lors de son discours d'investiture le 8 avril dernier.

Après la déroute du PS aux élections européennes du 25 mai, l'exécutif annonce que les projets de loi seront présentés en Conseil des ministres le 18 juin prochain.

Pourquoi un rythme si effréné ? Comment justifier qu'une réforme d'une telle ampleur soit annoncée, conçue et votée en quelques semaines ?

Touchant à l'équilibre institutionnel, aux pouvoirs locaux, aux services publics, à la vie des entreprises et des citoyens, pareil bouleversement exige du temps de conception, d'évaluation, de concertation et de préparation.

Rien de tout cela ! Pas d'évaluation non plus des réformes ou des tentatives de réformes antérieures (loi Deferre de 1982, loi Raffarin de 2004, Comité Balladur de 2009, échec du référendum alsacien de 2013, etc.) ou d'analyses comparatives avec des pays étrangers.

Dans la V<sup>e</sup> République, il est un moment où de tels changements peuvent et doivent être débattus devant tous les Français : c'est l'élection présidentielle.

Or ni la fusion des régions, ni la disparition des départements, ni la montée en puissance des intercommunalités n'étaient présentes dans les « 60 propositions » de François Hollande lors de la campagne de 2012 (3). La soudaineté de ce grand chambardement risque d'éveiller plus de rejet que d'adhésion dans une société française prompte à la défiance.

## 2 | Le dirigisme

C'est seul, ou à peu près, que le chef de l'État a redessiné la carte des régions de France. Il semble, en effet, qu'il n'ait que peu consulté les élus locaux, se bornant

à une série d'entretiens avec les responsables des partis politiques et à quelques échanges avec les présidents des exécutifs régionaux - souvent ses proches (4). La recherche de l'adhésion des élus comme des citoyens ne paraît pas faire partie de son plan de bataille. L'option d'une suppression pure et simple des départements n'a pas été retenue car elle aurait nécessité une modification constitutionnelle qui, elle-même, aurait réclamé une majorité des trois cinquièmes du Parlement convoqué en Congrès ou la voie référendaire(article 89 de la Constitution) - cette dernière solution étant souhaitée par une majorité de Français (5).

Ce mélange de dirigisme, auquel invitent certes les institutions de la Ve République, et du refus de la prise de risque que constitue tout débat soumis au vote (du peuple ou de ses représentants), fait planer une lourde menace sur le projet :celui de perdre une opinion pourtant, en soi, favorable à 68% à la réduction des échelons locaux (6). Sur une réforme qui touche de si près la vie des personnes sur leurs territoires - à travers l'organisation des services publiques, l'école, l'accès aux services sociaux, etc. -, le « fait du prince » est un bien mauvais calcul.

### **3 | Le manque de lisibilité de la réforme proposée**

Le diagnostic a bien été posé par Jean-Christophe Fromantin, député-maire de Neuilly-sur-Seine et président de l'association Territoires en Mouvement : « il manque une vision ambitieuse et une méthodologie rigoureuse qui tiennent compte de l'historique et des cultures de nos territoires, et qui pose le débat en termes de stratégie, de développement et de subsidiarité » (7). Ne revenons pas sur l'élaboration de la nouvelle carte des régions ; outre la méthode dont on vient de parler, la fluctuation du nombre de régions finalement retenu (d'abord 11, puis 12, puis 15, puis 17, puis à nouveau 12 et enfin 14...) en dit long sur le flou des objectifs et des intentions.

Dans sa tribune publiée dans la presse régionale le 3 juin dernier (8), le Président de la République fait certes un choix à peu près clair en fondant sa réforme sur les régions (14 « grandes régions ») et les communes (et les intercommunalités qui devront regrouper au moins 20 000 habitants, au lieu de 5 000, à partir du 1er janvier 2017). Mais il reste flou sur trois points majeurs.

D'abord, l'avenir des départements. Au lieu de les supprimer dès maintenant (ce

qui aurait permis de faire l'économie de l'élection de l'an prochain), le président se contente d'indiquer que « l'objectif doit être une révision constitutionnelle prévoyant la suppression du conseil général en 2020 »... Manière de dire qu'il laisse ce délicat dossier à son successeur. Mais il y a plus : si le Conseil général doit disparaître, le département, lui, « en tant que cadre d'action publique restera une circonscription de référence essentielle pour l'État, autour des préfets et de l'administration déconcentrée avec les missions qui sont attendues de lui ».

Ensuite, la question des moyens. Chacun connaît l'état des finances des collectivités et les contraintes qui pèsent sur elles. C'est l'une des problématiques majeures pour les responsables d'exécutifs locaux actuellement. Les nouvelles grandes régions, renforcées de la plupart des missions actuellement dévolues aux départements pour l'instant, « disposeront de moyens financiers propres et dynamiques ». Le Président n'en dit pas plus dans sa tribune... Rien sur la réforme de la fiscalité locale, aucune avancée sur le transfert de moyens de l'État aux régions, rien non plus sur le tabou de l'autonomie fiscale. François Hollande demande aux collectivités de faire leur big-bang sans leur en donner les moyens.

Enfin, le bénéfice financier escompté. L'exécutif a communiqué sur un potentiel d'économies de 12 à 25 milliards d'euros - là encore la taille de la fourchette ne suggère pas un travail préalable très précis... Cette affirmation a été remise en cause par Alain Rousset, président de la région Aquitaine, président de l'Association des régions de France et réputé proche de François Hollande, qui se dit incapable de s'engager sur un montant précis (9). Certains observateurs pensent même que cette réforme, qui n'est pas accompagnée par une réforme préalable de l'État(voir *infra*) coûtera plus cher en fusion des services, en alignement des statuts et des conditions salariales, en coûts indirects, etc. (10)

#### **4 | Le manque de confiance dans les acteurs de terrain**

On l'a dit, les acteurs locaux ont été très peu associés au processus de décision. Enfermé dans sa bulle administrativo-politique, le sommet de l'État décide de l'avenir du terrain et croit lui apporter des solutions en se contentant de jouer sur le mécano institutionnel : le manque de confiance dans la capacité des acteurs locaux à décider le meilleur pour eux est flagrant dans ce projet de réforme.

Une vision authentiquement décentralisatrice aurait retenu une méthode inverse, inspirée par le principe de subsidiarité, en fixant des objectifs de performance

mais en laissant aux acteurs le soin de s'organiser pour y parvenir. Un tel choix aurait permis aux régions et à leurs habitants de se sentir à la fois plus libres et plus responsables - ce qui leur auraient permis de s'approprier la réforme et ses contraintes. Il aurait aussi favorisé l'imagination, l'expérimentation et l'émulation entre collectivités petites ou grandes, rurales ou urbaines, de plaines ou de montagne, etc. Le tissu local est divers et vivant : c'est en le respectant qu'on lui fera donner le meilleur de lui-même.

Viendrait-il à l'idée des Américains de bouleverser la carte de leurs 50 États - dont quatre sont moins peuplés que le Limousin, région française la moins peuplée (11) - pour engager des réformes visant à une meilleure efficacité et une baisse des dépenses ? En Allemagne, en Espagne, en Suisse, on trouve des *Länder*, des régions autonomes, des cantons plus petits ou moins peuplés que les régions françaises. Leurs performances économiques ne sont pas moins bonnes, en soi, que celles des entités plus grandes.

L'argument de l'« optimum régional » et de la taille critique ne tient pas. C'est une bonne gouvernance et l'attachement du citoyen pour lui qui assure la performance d'un territoire.

Dit autrement, « ce qui fait la réussite d'un territoire, c'est l'investissement de ses acteurs, que ce soient les entreprises, les administrations ou les citoyens. Cela suppose qu'ils s'identifient à la région, qu'ils aient envie de mouiller leur maillot pour elle » (12)...

C'est ce qu'a bien compris David Cameron dans la mise en œuvre de la *Big Society* depuis 2010 : la confiance dans le citoyen et dans la spécificité de chaque territoire est le point central du *Localism Act*, lui-même au cœur du projet de *Big Society* (13).

## **5 | L'absence de réforme de l'État préalable à la réforme des collectivités**

Le principal argument de l'exécutif en faveur de sa réforme est celui de la simplification et de l'allègement des coûts. Mais l'État est-il légitime à réclamer des collectivités qu'elles se réforment alors qu'il s'en montre incapable ? Et quelle efficacité aura cette réforme si l'État ne met pas lui-même fin à la fuite en avant des dépenses et des embauches de fonctionnaires ?

La crise du « modèle français » jacobin et centralisé est une crise de l'action

publique et, pour tout dire, une crise de l'État (14).

Dans son refus obstiné d'engager sa mutation, il entraîne tout le pays, collectivités comprises, sur une pente dangereuse. Dans ce contexte, la réforme annoncée par l'exécutif peut être vue comme une manœuvre de diversion d'un État qui n'a pas le courage de se réformer ni de mettre en œuvre les changements qui permettraient une vraie respiration des territoires et de la société française.

Le premier consisterait à supprimer, enfin, au sein de la fonction publique de l'État des services et des postes qui auraient dû l'être au fur et à mesure du processus de décentralisation engagé depuis trente-cinq ans. De même, un puissant travail de simplification administrative pourrait être engagé.

Un autre axe majeur serait la réforme des finances et de la fiscalité locale. La réforme territoriale annoncée sert de paravent au refus de mettre en œuvre une telle réforme de la fiscalité locale : « en effet, aujourd'hui, suite aux décisions de recentralisation fiscale de 1999-2000, l'État a supprimé des taxes affectées aux collectivités territoriales sans leur affecter d'autres impôts, et remplacé leur produit par des versements du budget national.

En conséquence, l'État est devenu le premier contribuable local, ne permettant pas aux citoyens de voir sur leur feuille d'impôt les vraies recettes des collectivités, comme l'avait justement noté le rapport Mauroy de 2000. Puisque le citoyen ne le sait pas, la décentralisation est devenue un slogan »(15).

Sans confiance et sans vision, la réforme voulue par François Hollande risque fort de ressembler aux précédentes. Tant que les responsables politiques n'auront pas fait leur révolution mentale, tant que l'État restera réticent à d'authentiques transferts de compétences et de moyens, tant que les élites ne laisseront pas les citoyens et les collectivités s'organiser au mieux de l'intérêt local, la décentralisation restera un vœu pieux.

(1) Le premier, dès juin, sur la carte régionale, le second portant sur les compétences des collectivités, après les élections sénatoriales.

(2) L'article 7 de la loi du 11 décembre 1990, modifiant le Code électoral, interdit toute modification des circonscriptions électorales dans l'année précédant une échéance renouvelant les assemblées concernées.

(3) La proposition 54 prévoyait seulement une loi sur le renforcement de la démocratie locale, l'abrogation du conseiller territorial, la garantie du niveau des dotations, la réforme de la fiscalité locale et une meilleure péréquation.

(4) Voir par exemple « Le jour où François Hollande a redessiné la France », *Le Monde*, 4 juin 2014 et « François Hollande a tranché seul », *Le Progrès*, 3 juin 2014.

(5) 58% des Français souhaitent être consultés par référendum sur la réforme territoriale, sondage *Les Français et la réforme des collectivités locales*, réalisé par l'Ifop pour *Acteurs publics* et Ernst & Young, 3 juin 2014.

(6) Sondage *Le projet de loi de décentralisation et la recomposition territoriale*, réalisé par LH2 pour la presse régionale et France Bleu, 10 avril 2014.

(7) Jean-Christophe Fromantin, *La refonte des territoires ne se fera pas en chiffonnant la carte*, Territoires en mouvement, 16 avril 2014.

(8) François Hollande, *Réformer les territoires pour réformer la France*, 3 juin 2014.

(9) Europe 1, 3 juin 2014.

(10) Gérard-François Dumont, « La fusion des régions va coûter plus cher ! », *Le Point.fr*, 4 juin 2014.

(11) Alaska, Dakota-du-Nord, Rhode-Island et Wyoming.

(12) Gérard-François Dumont, *op. cit.*

(13) Pour les détails, voir Euxode Denis, *La Big Society de David Cameron et ses enseignements pour la France*, Institut de l'entreprise, 2014.

(14) Jean-Thomas Lesueur, « Fédéralisme : une chance pour les patries ? », *Causeur*, janvier 2014.

(15) Gérard-François Dumont, « Réforme territoriale : les conditions incontournables pour qu'elle soit réussie », *Atlantico.fr*, 14 mai 2014.

« Institut Thomas More, Note d'actualité 23, juin 2014 »:

 <http://www.institut-thomas-more.org/fr/actualite/les-cinq-peches-de-la->



---

# Iran

Publié par Charles Millon · 9 avril 2014, 09:29

L'élection d'Hassan Rohani le 14 juin 2013, a soulevé de grandes espérances dans le monde entier.

Considéré comme un modéré, c'est-à-dire un centriste, à mi-chemin des conservateurs à la botte des ayatollahs et des réformateurs comme l'ancien président Khatami, il serait l'homme idoine pour une reprise du dialogue avec un occident faisant bloc derrière Israël.

Pour avoir été en charge des négociations à propos du programme nucléaire au début des années 2000, il connaît très bien le sujet et semble vouloir jouer l'apaisement avec le groupe 5+1 (Chine, Russie, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et Allemagne).

Son élection au premier tour lui confère aussi une très grande légitimité auprès du peuple et même auprès des ayatollahs et devrait lui laisser les coudées franches, au moins un certain temps, pour normaliser les relations de l'Etat perse avec le reste de la planète.

L'isolement diplomatique de l'Iran depuis dix ans s'est doublé en effet d'un isolement économique, à la suite de sanctions financières notamment, décidées par l'UE et les Etats-Unis.

Il en est résulté ces dernières années une inflation galopante (+30% annuels), une chute de la monnaie nationale, le rial, et une explosion du chômage.

Malgré cela, l'influence régionale du pays n'a pas diminué, bien au contraire.

La chute de Saddam Hussein en Irak a réveillé la communauté chiite du pays,

dont une partie des cadres a été formée en Iran il y a longtemps.

Plus que jamais, Bachar el Assad, qui tient toujours et regagne du terrain, a besoin de cet allié, et le Hezbollah qui s'impose lui aussi en Syrie comme la formation politico-religieuse la plus redoutable de la région fait la preuve de l'habileté diplomatique iranienne qui en a fait son bras armé.

Du Liban à Téhéran, c'est un axe, encore instable, qui s'est formé à la faveur des guerres incohérentes des occidentaux et d'Israël de la dernière décennie.

Dans ce monde proche de l'implosion qu'est le Proche-Orient, l'Iran et l'alliance chiite (étendue en l'occurrence aux Alaouites) est peut-être la dernière sûreté qui demeure.

Mais le fait est que l'occident, et la France en particulier, ont parié ces derniers temps, notamment sous la présidence de Nicolas Sarkozy, sur une alliance avec les pétromonarchies sunnites, à qui étrangement personne ne fait grief de leur irrespect des droits de l'homme.

On connaît la situation en Arabie Saoudite, notamment celle faite aux femmes, aux étrangers et aux minorités religieuses, totalement ignorées et méprisées.

On sait aussi qu'à Bahreïn quand se sont déclenchées les révoltes arabes, le peuple majoritairement chiite a été écrasé dans le sang par un émir sunnite sans que nulle part dans le monde on s'en émeuve.

Le Qatar, dont l'on sait les intérêts immenses en Europe, et surtout en France, a joué sa partie avec habileté contre les pouvoirs égyptiens et libyens qui empêchaient son hégémonie locale.

On sait notamment qu'il a armé volontairement des combattants salafistes en Libye, qui répandent maintenant la terreur dans leur propre pays et dans tout le Sahel.

Il serait peut-être temps pour les diplomates européens de comprendre qu'ils ont semé dans cette alliance plus d'ivraie que de bon grain, et que les pétromonarchies sont des facteurs de discorde dans le monde musulman, arabe et africain.

Ainsi, on peut se demander si la bonne piste pour la France ne serait pas de

traiter aujourd’hui avec l’Iran et d’entamer avec son nouveau président une négociation de fond ?

De tenter de trouver une voie modérée, refusant l’islamisme guerrier et le djihadisme.

Les négociations butent toujours sur la question du nucléaire, qui paraît pourtant de plus en plus « hystérisée » par les Etats-Unis et Israël.

Le nouveau président Rohani a d’ailleurs ressorti du placard un accord qui avait été signé avec le président français Jacques Chirac en 2005 et qui prévoyait un droit pour l’Iran à pratiquer l’enrichissement d’uranium dans des buts civils en échange d’un engagement du pays devant l’AIEA à s’assurer qu’il ‘y aurait pas de but militaire.

C’est l’administration Bush qui, faisant pression sur le Royaume-Uni, avait empêché que cet accord s’appliquât.

Même d’un point de vue strictement économique, la France aurait intérêt à rétablir des relations sereines avec la République islamique.

Alors qu’elle était encore le quatrième partenaire commercial de l’Iran dans les années 2000, elle n’est plus qu’en 15ème position depuis la mise en place de sanctions.

C’est surtout depuis que les exportations françaises vers Iran se sont effondrées, chutant de 2 milliards d’euros à 800 millions, c’est-à-dire une baisse de 70%.

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy a été le coup de grâce porté à des relations florissantes.

Pour cette raison que d’autres nations, comme les Etats-Unis qui sont pourtant le porte-étendard de la mise à l’écart diplomatique du pays des ayatollahs n’ont pas le moins du monde renoncer à y exercer leurs intérêts économiques.

Malgré la loi d’Amato de 1996 qui s’attaquait au commerce des hydrocarbures, les Américains ont toujours poursuivi sans barguigner leurs échanges avec ceux qui les nomment les Grand Satan.

Selon un spécialiste, cité par Le Monde, « il vendent des ordinateurs Appel, des

iPhones et du coca-Cola, mais c'est difficile à chiffrer puisque ça se fait sous le manteau ».

L'ambassadeur d'Iran en France confirme, lui, que les exportations américaines ont bondi de 50% ces deux dernières années pendant que les européennes baissaient de moitié.

Les grandes sociétés françaises, comme Danone, Carrefour ou Renault, qui continuent de travailler là-bas sont obligées de le faire à travers des franchises, des sociétés écrans ou par des montages complexes via le Liban ou la Russie.

C'est encore Peugeot, qui récemment allié au géant américain General Motors a été obligé de se retirer d'Iran pour ne pas froisser son nouvel ami américain.

L'Iran est un vieux pays d'un vieux continent, comme la France et les autres nations européennes.

Le chiisme qui y règne, quoi qu'on puisse lui reprocher, est relativement moins sévères vis-à-vis des minorités ou des femmes que le sunnisme wahabite de l'Arabie saoudite.

Le chiisme a de plus cet avantage notable pour des occidentaux cartésiens d'être fondé sur un clergé clairement identifié qui empêche les interprétations extravagantes de la charia, ou de l'islam en général.

En un mot, cela fait de l'Iran un pays stable, certes autocratique mais non tyrannique, avec qui il est possible de négocier sereinement et dont l'alliance permettrait, dans une vision de realpolitik, à la France et à l'Europe de relativiser l'influence grandissante des États du Golfe et d'aider à rétablir un ordre minimal dans un Proche-Orient assis sur une poudrière.

Alors que la Turquie elle-même semble au bord du chaos, la présence d'un allié sûr, stable et fort, s'impose.

L'Iran a étonné le monde ces derniers mois.

Ainsi, ce que nous avions appelé de nos vœux, c'est-à-dire une réintroduction en douceur du pays des Mollahs dans le concert des nations, est en voie de se réaliser.

Selon les termes de l'accord conclu les 23 et 24 novembre 2013 à Genève entre l'Iran et les six puissances chargées du dossier nucléaire, le pays ne pourra plus enrichir d'uranium au-delà de 3,5% ou 5%, et son stock enrichi à 20% sera également neutralisé.

Cet accord, quoiqu'il ne coure que sur six mois et que son application, des deux côtés, mérite d'être contrôlée, constitue pourtant un premier pas significatif dans le règlement d'une crise qui a pris un essor notable il y a dix ans, mais qui date dans le fond d'il y a trente-cinq ans, lors de l'accession de l'ayatollah Khomeiny au pouvoir.

Aux termes de l'accord de Genève, l'Iran va pour sa part pouvoir récupérer au cours des six prochains mois plus d'un milliard et demi de dollars issus de la vente d'or et de métaux précieux, bloqués à l'étranger par l'embargo financier.

Puis au fur et à mesure de la réalisation de ses engagements, Téhéran peut espérer retirer plus de 4 milliards de dollars de ses exportations pétrolières.

Un ballon d'oxygène bienvenu dans la situation actuelle de l'économie iranienne, ainsi que des perspectives encourageantes pour l'avenir, si d'autres allégements de sanctions interviennent par la suite.

Voilà qui pourrait enrayer la fuite des capitaux et même relancer les investissements.

Car ces deux dernières années l'Iran a perdu des dizaines de milliards de dollars du fait des sanctions internationales.

Du côté occidental, et même du reste du monde, nul doute qu'on y gagne aussi sur le plan économique.

L'Iran n'est pas la Somalie, c'est même la première puissance régionale du Proche-Orient et la fermeture de son marché nuisait aux entreprises européennes et américaines, pendant que la Russie et la Chine, moins regardantes, et surtout alliées dans le fond à Téhéran, ne se gênaient pas pour y investir et, du côté de Pékin, pour y acheter du pétrole.

Cet accord révèle en outre plusieurs bouleversements majeurs.

D'abord, à l'intérieur même du pouvoir iranien.

Même si Hassan Rohani a été élu parce qu'il était modéré, surtout après Ahmadinejad, et pour sortir l'Iran de l'impasse dans laquelle il s'était enfermé, il est certain qu'il n'aurait pu conclure cet accord sans l'aval du Guide suprême.

On a donc pris conscience au plus haut niveau du gouvernement que le monde a changé et que le jusqu'au-boutisme est devenu impossible.

Le rials, la monnaie iranienne, menaçait en effet de s'effondrer complètement.

Mais cet accord et cette ouverture au reste du monde impliquent aussi que les Gardiens de la Révolution ont accepté que leur part, prégnante, dans les revenus de la manne pétrolière diminue.

Il y a donc une redistribution des cartes, encore timide, entre les pouvoir civil et religieux dans le pays.

Ensuite, l'attitude bienveillante du président américain Barak Obama laisse présager un renversement général des alliances dans le monde.

Ou en tout cas, une position nouvelle des États-Unis sur l'échiquier mondial.

Les négociations secrètes de l'été dernier, entre américains et iraniens, révélées récemment, ne sont que pour étonner les naïfs, et notamment la diplomatie européenne qui n'a absolument pas pris la mesure de ce qui était en train de se jouer.

La position de la France particulièrement, belliqueuse à la fois sur le dossier syrien et sur le dossier iranien, menaçant même de faire échouer l'accord, est retardataire.

Faut-il y voir la conséquence de l'alliance, conclue sous Nicolas Sarkozy et poursuivie sous François Hollande de l'Hexagone avec les pays de la péninsule, notamment le Qatar et l'Arabie saoudite ?

Alors que les États-Unis ont manifestement décidé depuis un certain temps de se désengager, diplomatiquement et militairement du Proche-Orient et du monde arabe au profit de la sphère asiatique, l'Europe continue de croire que le grand jeu se déroule toujours sur ce terrain-là, ne menant d'ailleurs même pas sa propre politique étrangère, mais s'identifiant à ce qu'elle croit être encore la politique américaine.

Alors que les États-Unis, proches d'atteindre l'autonomie énergétique grâce à leur exploitation des gaz et pétroles de schiste, sur leur propre territoire, ont de moins en moins besoin de leur vieil allié l'Arabie saoudite.

Par là même, leur attitude ambiguë vis-à-vis des mouvements islamistes financés plus ou moins par les pétromonarchies se dissipe.

En témoigne leur recul sur la question syrienne.

Et dans un monde proche-oriental totalement déstabilisé par les guerres d'Irak et de Syrie, ils ont besoin d'un acteur stable et fort.

C'est l'Iran qui semble prédestiné à jouer ce rôle, nonobstant les hauts cris israéliens.

Plus, les États-Unis ont besoin de répondre à l'influence grandissante de la Russie, et de la Chine, dans la région.

L'administration américaine a sans nul doute pris conscience que le réel jouait contre elle, et que soutenir indéfiniment la ligne wahhabite ne lui rapporterait rien, quand Vladimir Poutine de son côté triomphe comme le défenseur des peuples opprimés.

Enfin, dans un Irak géré désormais par des chiites, rétablir la stabilité passe aussi par sa capacité à s'entendre avec le grand voisin de la même obédience, l'Iran.

Ce qui explique que le Premier Ministre irakien chiite Nouri al Maliki ait visité Téhéran dès l'accord conclu.

Victoire donc de la diplomatie, mais surtout de la realpolitik, et l'Europe, toujours arc-boutée sur de grands principes loin du réel, a intérêt à en prendre de la graine, et rapidement, si elle veut continuer de jouer un rôle dans la région.

Pour l'instant, seul le Royaume-Uni, pragmatique, en a pris la mesure en envoyant un diplomate dans la capitale de Mollahs.

Par ailleurs, loin d'entretenir la guerre meurtrière sunnites-chiites, cet accord semble aider pour le moment à une certaine normalisation de leurs relations.

Ainsi, le ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif - le grand gagnant politiquement, avec Hassan Rohani de la situation - a effectué début décembre une tournée dans les pays du golfe - hors l'Arabie Saoudite.

Dans cet accord se trouve peut-être simplement la clef de la résolution de nombreux conflits actuels, et de la diminution du terrorisme.

Si les clauses en sont respectées dans les mois qui viennent, et si les démocrates américains parviennent à résister aux pressions belliqueuses des faucons républicains et d'Israël, Barack Obama aura peut-être réussi le triple tour de force de briser une vieille inimitié, de mettre un coup d'arrêt à l'influence grandissante de ses rivaux

que sont la Russie et la Chine dans la région et d'ouvrir un marché nouveau à ses entreprises.

De son côté, l'Iran devient enfin ce qu'il est, la principale puissance régionale, capable d'aider à la résolution du conflit syrien, de mettre fin aux guérillas terroristes sunnites, et de renouer des relations économiques conformes

à sa grandeur.

Les grands perdants risquent d'être les autres pays de l'OPEP et la Russie, que le retour du pétrole perse va violemment toucher économiquement, en poussant les cours à la baisse ; et l'Europe qui a donné l'impression d'être à la traîne du mouvement général de l'histoire actuelle.

Il est temps pour elle de réagir.

Charles Millon



---

# Religions et géopolitique méditerranéenne

Publié par Charles Millon · 5 avril 2014, 11:04

L'implantation et la croissance de l'islam en Europe occidentale, généralement le fait de lourds mouvements de population, sont aujourd'hui très connues et documentées.

L'immigration massive qui a lieu depuis une quarantaine d'années contribue à changer le visage religieux des grandes métropoles européennes et de leurs banlieues, imposant des défis de taille aux autorités des nations concernées, à propos notamment de l'expression publique de la nouvelle religion.

On ignore cependant que les équilibres immémoriaux sont bouleversés des deux côtés de la Méditerranée : les pays culturellement musulmans, ceux du Maghreb ou de la péninsule arabique, sont confrontés eux aussi à un nouveau paramètre, le développement du christianisme derrière leurs frontières, qu'il soit le fait de populations autochtones converties ou d'une fraîche immigration de masse.

Les chiffres parlent pourtant d'eux-mêmes : en Arabie saoudite, terre sacrée de l'islam et par là particulièrement répressive au point de vue de la liberté religieuse, où aucun autre culte public que musulman n'est autorisé, on compte pourtant 1,5 million de chrétiens, majoritairement catholiques, soit 4% de la population.

Ce sont principalement des travailleurs immigrés, qui gardent le statut d'étrangers, mais dont la présence, renforcée par celle des expatriés occidentaux, se fait de plus en plus embarrassante pour la dynastie régnante.

Celle-ci envoie depuis une dizaine d'années des signes contradictoires : ainsi le roi d'Arabie a rencontré le Pape Benoît XVI au Vatican en 2007, à la suite de quoi l'on évoquait la construction d'une église à Riyad.

Mais début 2012, le grand mufti d'Arabie saoudite a réclamé la destruction de toutes les églises de la région, rappelant que la tradition islamique interdisait qu'on tolère quelque culte que ce soit à proximité des lieux saints que sont Médine et La Mecque, villes dans lesquelles les chrétiens n'ont d'ailleurs pas le

droit d'entrer.

Reste que la population chrétienne est bien présente, fournissant une main-d'œuvre bon marché dont le pays aurait du mal à se passer.

L'Église orthodoxe russe a obtenu elle le droit de bâtir sur le territoire de son ambassade une église qui arbore croix et autres signes chrétiens ostensibles.

Les chiffres des micro-États du Golfe sont à l'avenant : à Bahreïn on compte 5% de chrétiens, aux Emirats arabes unis près de 10%, au Koweït 8%, à Oman 2,5 et au Qatar 5%, pour la plupart des expatriés et surtout des travailleurs immigrés venus des Philippines ou d'Inde participer aux pharaoniques projets qu'ont initiés les pétromonarchies ces dernières décennies.

Même si les modalités d'acquisition de la nationalité de ces Etats sont très restrictives, ces travailleurs étant donc destinés à demeurer des étrangers, les communautés chrétiennes qu'ils fondent constituent tout de même un potentiel danger social pour les dirigeants.

L'Égypte, on le sait, compte depuis toujours une grosse minorité copte, antérieure à l'islamisation du pays, estimée aujourd'hui à 11% de la population et dont la chute de Moubarak a rendu la situation plus précaire encore. La poussée islamique que le président Morsi tente de maîtriser et d'utiliser à son profit risque de poser de manière plus brûlante encore la question du statut des non-musulmans dans le pays.

Si la Libye compte, elle, une infime minorité chrétienne, la situation est plus complexe dans les pays du Maghreb, surtout en Algérie et au Maroc.

Même si les chiffres varient grandement - pour l'Algérie, ils vont ainsi selon les sources de 50 000 à 200 000 conversions au christianisme - il est impossible de nier qu'il se passe quelque chose dans ces pays, une ouverture à d'autres confessions, que l'on tenait pour inimaginable depuis mille ans.

Les conversions au christianisme sont, autant qu'on puisse en juger, d'abord le fait de la communauté amazighe (kabyle, ou berbère) qui a, depuis l'invasion arabe, conservé des traits culturels distinctifs, notamment l'usage d'une langue propre et à qui l'islam, en tant que transmis par le Coran, demeure linguistiquement étranger.

La Kabylie est en outre la seule région d'Algérie où du temps de la colonisation française une tentative d'évangélisation ait eu lieu, sous la houlette du Cardinal Lavigerie.

Reste que le réveil de la communauté berbère, en Algérie et au Maroc singulièrement, s'est opéré synchroniquement avec la vague de conversion au christianisme depuis vingt ans.

Les légendes les plus abracadabantes courent sur les méthodes prosélytes des églises évangéliques, comme le fait qu'elles distribueraient visas et dollars contre une adhésion, mais elles n'ont jamais été prouvées.

Le gouvernement algérien, même si le satisfait à l'évidence le colportage de ces ragot, est pourtant forcé de reconnaître depuis peu l'évolution des chiffres : quand il faisait état de 0,06% de chrétiens en 2002, il en admet aujourd'hui 0,7%. La CIA avance, elle, 1% de chrétiens et de Juifs dans tout le pays.

Quoique tous ces chiffres soient apprendre avec précaution, l'augmentation demeure. Quoique tous ces chiffres soient à prendre avec précaution, l'augmentation demeure significative et si un petit pour cent de population ne risque pas en soi de bouleverser l'identité d'un pays ni son équilibre, les signes sont là que les Algériens sont nombreux à aspirer aujourd'hui à autre chose qu'à la religion de leurs pères, surtout quand elle a tendance à se durcir comme dans l'époque actuelle.

La présence dans les postes de télévision de pas moins de dix chaînes chrétiennes, émettant bien entendu de l'étranger, semble d'après les rares témoignages recueillis auprès des nouveaux convertis contribuer à cette ouverture au reste du monde.

Cependant, face à ce mouvement indéniable, les persécutions des autorités vont bon train depuis une dizaine d'années.

Si la constitution algérienne, héritée de sa fondation socialiste « moderne », reconnaît la liberté du culte, les entorses sont légion. Depuis 2005, l'enseignement de la charia est devenu obligatoire pour tous les élèves du secondaire ; parallèlement, le contrôle des prêches s'est étendu et la distribution de certains ouvrages religieux est interdite.

Toutes dispositions qui invoquées sous l'habituel argument de la lutte contre le terrorisme sont prises pour lutter contre les églises chrétiennes.

La loi de 2006, la plus sévère, qui réprime le prosélytisme et oblige de réclamer une approbation des autorités avant de prêcher, a conduit à de nombreuses fermetures de lieu de cultes, ainsi qu'à l'expulsion de dizaines de pasteurs protestants.

Au Maroc, au-delà des chiffres ubuesques officiels - tout citoyen du pays, hors quelques milliers de Juifs, sont censés être musulmans - on note aussi une très forte croissance des adhésions aux églises évangéliques, de l'ordre de 3% par an, ce qui porterait le nombre de chrétiens à plus de 100 000.

Il ne faut pas négliger aussi la venue de migrants subsahariens, qu'ils soient étudiants ou refoulés lors de leur tentative de passage vers l'Europe, qui gonfle les chiffres des disciples du Christ.

Ainsi, la géopolitique méditerranéenne actuelle doit-elle prendre en compte ces deux facteurs inverses que sont la croissance de l'islam en Europe, des Balkans à la Scandinavie en passant par la France et le Royaume-Uni, et la naissance d'un nouveau christianisme au sud du Bassin.

Si les législations européennes sont particulièrement tolérantes pour la liberté du culte, ce n'est pas encore le cas de tous les pays d'Afrique ou de la péninsule arabique, qui vont pourtant devoir répondre à la question dans les années qui viennent.

Charles Millon



---

## L'EUROPE NE DOIT-ELLE PAS

# AVOIR SA PROPRE DIPLOMATIE EN SYRIE ?

Publié par Charles Millon · 3 avril 2014, 09:14

La guerre civile syrienne qui a commencé il y a maintenant plus de trois ans est bien encombrante pour les chancelleries occidentales.

Placée très lestelement à ses débuts dans le panier global « printemps arabe » par les opinions publiques, elle révèle pourtant des contours autrement torturés et des soubassements plus dangereux à mesure que l’observation se fait plus fine et plus objective.

Au régime dictatorial de Bachar el Assad qu’après avoir célébré pendant quelques années, notamment en France, on conspue maintenant d’un seul cœur, il n’est plus guère possible d’opposer naïvement une révolte populaire et sans arrière-pensée, à l’image de celles qui ont renversé les pouvoirs tunisiens et égyptiens.

Le grand jeu qui se déroule là, sur la terre syrienne, recèle des ambitions régionales qui dépassent de loin la seule question de la liberté pour le peuple de Damas et de Homs.

Plusieurs rapports réalisés sous la houlette d’observateurs indépendants, qui dénonçaient « la libanisation fabriquée » de la Syrie ont été très vite enterrés, et la mission Annan a été déployée sans que quiconque semble y placer de grands espoirs.

Il paraît alors de plus en plus évident que la diplomatie occidentale, alliée aux monarchies arabes sunnites, n’a qu’un seul intérêt à l’affaire : que le régime d’Assad tombe.

La désinformation publique, orchestrée par des chaînes de télévision comme al-Jazeera ou Qatar TV commence à être éventée: on sait maintenant, malgré les dénégations du fantomatique Comité national syrien, que les djihadistes, salafistes ou wahhabites, sont nombreux dans les rangs de l’opposition militaire : la mort d’Abdelghani Jahwar, le terroriste le plus recherché du Liban, près de Homs le 20 avril 2012 en témoigne.

Ce ne sont décidément pas des enfants de chœur qui combattent le régime

alaouite.

Ce n'est un secret pour personne : la stratégie américaine aux Proche et Moyen-Orient est générée par ce que l'on appelle l'arc chiite, qui va de Téhéran aux terres libanaises du Hezbollah en passant par la Syrie et le nouvel Irak, où la chute inconsidérée de Saddam Hussein n'a fait qu'attiser les rancœurs de la population chiite majoritaire contre ses anciens maîtres sunnites.

De même que l'effondrement du régime de Kadhafi en Libye a entraîné une déstabilisation régionale complète, dont les effets se font sentir aujourd'hui jusqu'au Mali, si le pouvoir alaouite tombe, les conséquences seront incalculables pour tout le Moyen-Orient.

D'une part, il n'est pas du tout certain qu'Israël, même confronté à la menace permanente de l'Iran, ait intérêt à l'établissement d'une guerre civile anarchique à ses portes qui viendra ajouter à la confusion entretenue au Liban depuis trente ans.

Un ennemi qu'on connaît est toujours préférable.

D'autre part, les ambitions des monarchies pétrolières ne se résument pas à l'établissement d'un sunnisme unifié: comme en Tunisie, comme en Egypte, les Frères musulmans, longtemps muselés par le pouvoir, sont à l'affût.

Toutes les minorités du pays risquent de subir violemment l'établissement de la charia : alaouites, chrétiens, ismaéliens, juifs et arméniens que le régime des Assad, malgré son peu de scrupule, chérissait comme des alliés indispensables, se verront au mieux ravalés au rang de dhimmis, au pire victimes d'exactions et contraints à l'exil

- une exil qui a déjà commencé, malgré les objurgations de leurs patriarches et chefs religieux.

Mais le régime syrien, même s'il donne quelques gages, avec l'autorisation du multipartisme et l'organisation conséquente d'élections législatives, n'a pas du tout l'intention d'abandonner la répression.

Devant une population largement attentiste, il demeure solide, fort, bien armé et prêt à tout.

Les pays occidentaux et arabes sunnites n'ont ni l'envie, ni les moyens, empêtrés en Afghanistan et échaudés par l'Irak, d'y intervenir militairement.

C'est donc vers une guerre civile à bas bruit que l'on se dirige.

Le nombre de morts, risque de continuer à croître dans les mois et les années qui viennent.

A moins d'un miracle, à moins que Bachar el Assad jette soudain l'éponge, la situation terrible que les occidentaux ont contribué à installer commence de devenir insoluble.

Comme dans le Liban des années 80, seront dans le meilleur des cas déployés des casques bleus, observateurs impuissants de la tragédie qui se déroulera sous leurs yeux.

L'Europe autant que les Etats-Unis porte une lourde responsabilité dans ce cauchemar.

La politique pro-qatari de Nicolas Sarkozy que nul n'ignore plus aura jeté notamment la France dans un soutien aveugle à des révoltes, syrienne et libyenne, dont on refuse de voir qu'elles portent en elle l'islamisme le plus radical comme la nuée l'orage.

Il est grand temps que soit réorientée la politique étrangère française et européenne à l'égard du bloc arabo-musulman.

L'élection de François Hollande, qui n'a cependant évoqué pour le moment qu'un retrait plus rapide des troupes françaises d'Afghanistan, peut être le déclencheur salvateur.

Car le vrai danger qui menace le Moyen-Orient actuel ne vient pas des vieilles dictatures à la Assad, mais de la possible constitution de deux camps antagonistes chiites et sunnites, aussi radicaux l'un que l'autre, constitution qui ne servira à terme que les intérêts russes, chinois ou américains qui en ont fait leur terrain de confrontation de prédilection, notamment pour le contrôle des ressources d'hydrocarbures.

La France et l'Europe n'ont qu'un intérêt faible à y soutenir la stratégie américaine.

Non seulement elles risquent, en adoptant ce rôle supplétif, d'y être marginalisées, mais encore leur longue histoire avec ces pays où se décide l'avenir du monde sera passée par pertes et profits.

Elles n'ont aucun intérêt à ce que la prédition du choc des civilisations s'autoréalise dans cette région du monde qui est à leurs portes.

Les populations, et les minorités au premier chef qui constituent encore le sel de ces nations, souffriront violemment de l'établissement de ce nouvel ordre islamiste, même repeint aux couleurs clinquantes de la modernité qatari.

Au-delà des insupportables souffrances humaines, le scénario qui se profile est l'occasion pour l'Europe de montrer qu'elle dispose encore d'une diplomatie et d'une influence dans le monde dignes de ce nom, qui ne s'alignent sur aucun des grands blocs autoproclamés, mais qui s'investissent avec réalisme et humanité dans ce grand jeu.

Charles Millon

